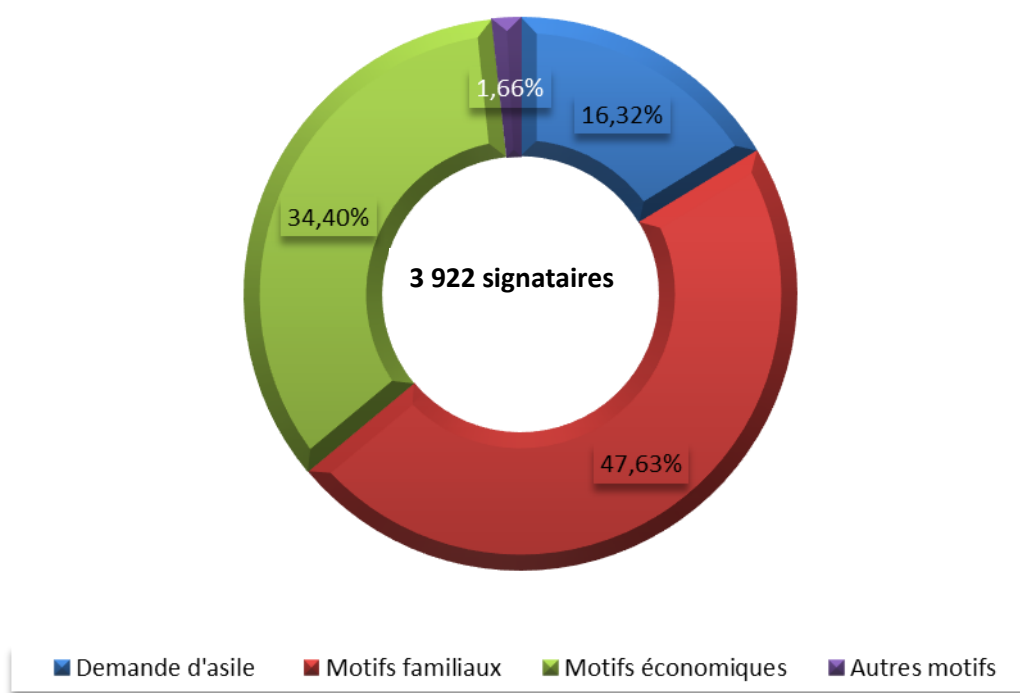


Annexe n° 1 - Statistiques 2024 relative aux étrangers primo-arrivants

signataires d'un CIR (source OFII)

I- Profil des 3 922 étrangers primo-arrivants alto-séquanais ayant signé un CIR en 2024 :

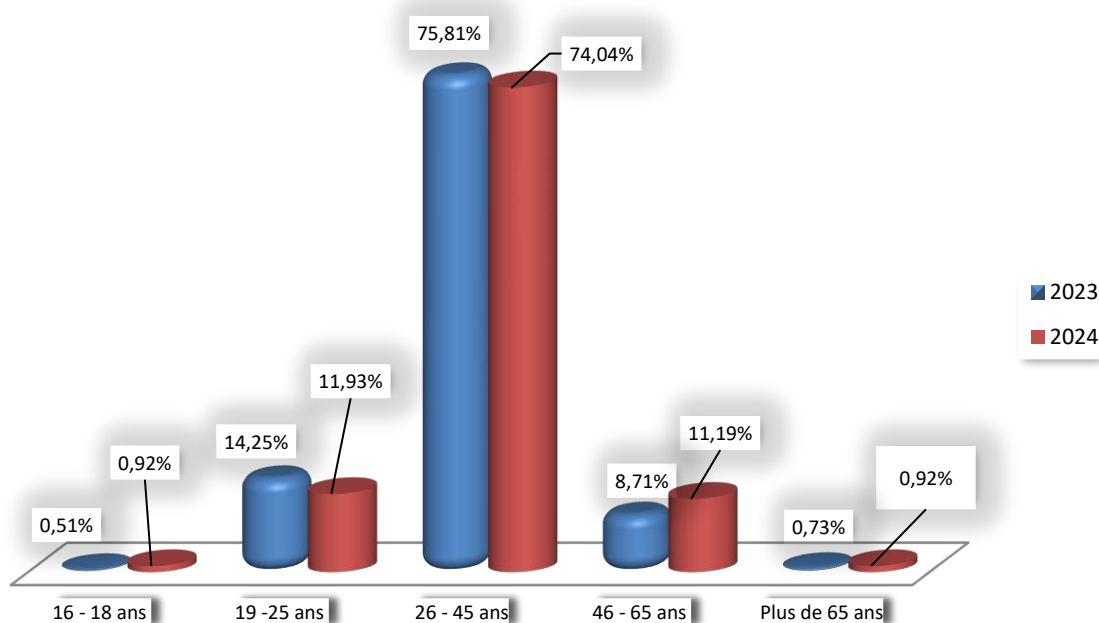
Présentation par statut :



Dans le département :

- La part des primo-arrivants pour motif familiaux a nettement augmenté par rapport à 2023, où il ne représentait que 43 % des signataires. Elle est plus élevée que la part des primo arrivants pour motifs économiques, qui elle a baissé, passant de 37 % à 34 %.
- 16,32 % des signataires du CIR demandent l'asile en 2024 contre 17,18 % en 2023.
- La part des signataires du CIR pour d'autres motifs (considérations humanitaires, aide sociale à l'enfance...) a diminué, passant de 2,78 % à 1,66 % en 2024.

Présentation par âge :



Les femmes représentent 50,94 % des étrangers primo-arrivants ayant signé un CIR en 2024 ; on peut noter que la part des femmes est quasiment à l'équilibre (même un petit peu plus élevée) avec celle des hommes, qui est de 49,06 %.

Les deux nationalités les plus représentées sont les Tunisiens (17,80 % des signataires) et les Marocains (12,49% des signataires), comme en 2022.

Les algériens sont la 3^{ème} nationalité la plus représentée (8,06 %), suivis par les afghans (4,87 %).

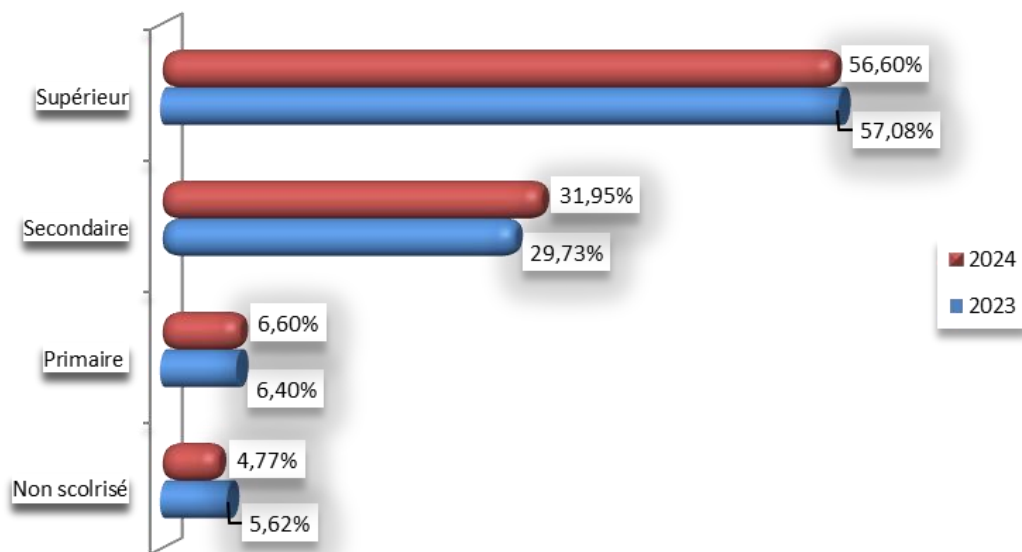
Niveau d'étude à l'étranger :

En 2024, 187 primo-arrivants n'étaient pas scolarisés contre 255 en 2023.

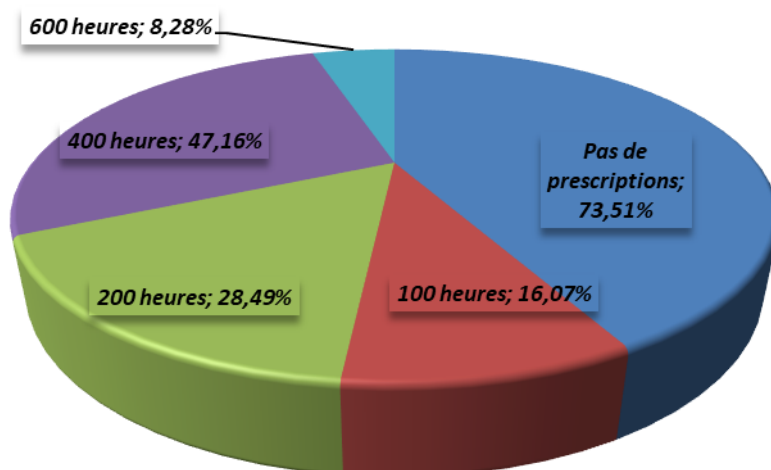
On peut noter que plus de la moitié des signataires avaient suivi des études supérieures avant leur arrivée en France. Ils sont 2 220 en 2024 contre 2 622 en 2023.

Le taux de prescription de formations linguistiques par l'OFII a légèrement baissé par rapport à celui de 2023, passant de 27,68 % à 26,49 % ; 1 039 formations linguistiques ont été prescrites en 2024, contre 1 255 en 2023.

La majorité des signataires se voient prescrire 400 heures de cours (490).



Formations linguistiques



Evaluation à l'issue de la formation linguistique (atteinte du niveau A1) :

L'OFII procède à l'évaluation du niveau de langue atteint à l'issue de la formation linguistique, l'objectif étant la maîtrise du niveau A.1. Le taux d'atteinte du niveau A.1 est le plus élevé pour les formations de 100 heures et s'élève à 83,89 % des participants. Il décroît ensuite et s'établit à 76,10 % pour les formations de 200 heures, 57,20 % pour les formations de 400 heures, et 39,33 % pour les formations de 600 heures.

